



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Veillez prendre note que le règlement 128-2025 modifiant le règlement de zonage 003-2013 de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska a été adopté à la séance ordinaire du 12 août 2025 et a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska daté du 26 février 2026 (reçu le 19 mars 2026).

DONNÉ À SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA, CE 26^e JOUR DU MOIS DE MARS 2026.

**Me Katherine Beaudoin, avocate
Directrice générale et greffière-trésorière**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Warwick, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé le site Internet de la municipalité ce 26 mars 2026 conformément au règlement 079-2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 26 mars 2026.

**Me Katherine Beaudoin, Avocate
Directrice générale et greffière-trésorière**